

Lettre Hebdo n° 198 - Semaine du 15 au 21 juin 2020

Infos écoles

Message de Monsieur l'inspecteur d'académie

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles,
Mesdames et Messieurs les enseignants,

Depuis le 11 mai dernier, vous avez su, en lien avec les collectivités territoriales, mettre en place des organisations pour permettre le retour progressif du plus grand nombre d'élèves à l'école.

L'allocution du Président de la République du 14 juin a été suivie de la parution, au Journal officiel, d'un décret, le 15 juin, lequel précise que : « *dans les écoles élémentaires et les collèges, l'observation d'une distanciation physique d'au moins un mètre s'applique uniquement dans les salles de classe et tous les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre chaque élève lorsqu'ils sont côte à côte ou qu'ils se font face. L'accueil est assuré par groupes qui ne peuvent pas se mélanger* ».

Nous vous communiquerons, dès réception, les éléments de précision qui vous permettront d'organiser au mieux, et de manière concrète, le retour de tous les enfants à l'école avant les vacances d'été.

Votre inspecteur de circonscription et l'ensemble des services de la DSDEN restent mobilisés à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en œuvre de cette nouvelle étape du déconfinement.

Avec tous mes encouragements.

Dominique MALROUX
IA-DASEN de la Corrèze

Type : plan académique de lutte contre le décrochage scolaire.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif : actions et procédures à mettre en œuvre pour lutter contre le décrochage scolaire par suite de l'épidémie de Covid-19.

Documents : [courrier de Madame la rectrice](#) - [plan académique de lutte contre le décrochage](#).

Lien : [page](#).



Site internet de la DSDEN 19 : [ici](#)



Facebook de la DSDEN 19 : [ici](#)



Twitter de la DSDEN 19 : [ici](#)



Instagram de la DSDEN 19 : [ici](#)